



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E165885

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/09/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 822 844 866 00019

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 02 15.4354.0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000143849495

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000143849495

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BC LEC

IMPASSE OCTAVE LEMENUEL
14330 STE MARGUERITE D'ELLE

Téléphone : 02 31 10 79 12

Portable : 06 17 95 94 10

Site Internet :

E-mail : etsbclec@gmail.com

Responsabilité légale :

CAUVIN PIERRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/11/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier,Serrurier métallier)	03/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	20/10/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.